

Zeitschrift: Archiv für Thierheilkunde
Herausgeber: Gesellschaft Schweizerischer Thierärzte
Band: 2 (1820)
Heft: 4

Artikel: Observation sur une fourbure suivie de l'extirpation complète de l'ongle d'un pied antérieur d'une jument
Autor: Castella, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-589594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV.

Observation sur une *fourbure* suivie de l'extirpation complète de l'ongle d'un pied antérieur d'une jument. Par Nicolas Castella, vétérinaire de *Gruyère*, Canton de *Frybourg*.

Le 3 Janvier 1820, je fus appelé pour aller voir une jument de trait, âgée de neuf ans, d'un tempérament lymphatique; elle appartenoit à un fermier du *Châtelart* à deux lieues de mon domicile, et elle étoit déjà malade depuis quatre jours.

A mon arrivée auprès de cet animal, je reconnus des symptômes non équivoques de fourbure; c'étoient les deux pieds antérieurs qui en étoient atteints; la chaleur y étoit considérable, ainsi qu'aux parties voisines; l'animal avançait les membres postérieurs sous le centre de gravité pour diminuer la charge des extrémités antérieurs. Ces symptômes étoient accompagnés d'une fièvre assez considérable.

Je fis d'abord une saignée à l'animal; j'ordonnai la diète, et l'eau tiède et nitrée pour boisson; en même-tems je fis faire des frictions vigoureuses et souvent répétées d'essence de téré-

benthine depuis les genouds jusqu'à la couronne. Ce traitement, qui m'a très-souvent réussi dans le même cas, pour faire avorter l'inflammation du tissu réticulaire, soit de la chair du pied, ne fut pas cette fois suivi d'un succès aussi complet; car au bout de trois mois le propriétaire vint m'avertir que l'un des pieds avoit été guéri au bout de quelques jours, mais que l'autre étoit dans un état pitoyable. Il fut bon d'observer, que depuis ma première visite, l'on avoit jugé à propos, sans doute pour épargner les frais, de confier le traitement subséquent à un empirique voisin, de sorte que je n'avois pas revu cette jument depuis lors.

Je me transportai cependant de rechef auprès de cet animal; l'inspection du pied malade me fit remarquer, que la supuration avoit presque dans tout le contour de la couronne désuni l'ongle d'avec le bourrelet; la pression un peu forte sur la muraille des quartiers faisait fluer un liquide puriforme au dessus de la couronne; la sole de corne avoit été en grande partie emportée; entre celle de chair et l'os du pied il y avoit du pus et l'os étoit carié, mais dans une petite étendue.

Considérant la gravité de ces alterations, j'étois sur le point de conseiller au propriétaire, de sacrifier sa jument, lorsque heureusement je me resouvins de deux cas semblables, qui avoient été traités avec succès par Monsieur le Professeur Goyer, et dont l'histoire en est consignée dans le 1. vol. de ses *Mémoires et Observations* etc.

Je fis en conséquence appliqués quelques cataplasmes émolliens sur l'ongle, - et le lendemain je fis abattre l'animal pour l'opérer. J'enlevai d'abord le quartier en dedans et ce qui restoit de la sole de corne; ensuite, après avoir tourné l'animal, j'enlevai de même les autres parties de la muraille et je cautérisai l'endroit de los du pied qui étoit carié. L'opération fini, je mis sur la place des étoupes, trempées dans de l'eau de vie aqueuse; pour contenir l'étoupade, j'avois fait faire, à l'exemple de Mr. Goyer, un soulier de peau, qui s'ouvroit postérieurement au moyen de trois courroies, qui s'attachoient l'une au talon et les deux autres au paturon.

Pendant les deux premiers mois l'animal continua de boîter assez fortement; à la fin du troisième le pied commençoit déjà à se garnier de corne, qu'on avoit soin de frotter tous les jours avec l'onguent de pied; l'animal pouvoit déjà rendre quelques services, pourvu qu'il ne fut pas obligé de marcher sur un terrain trop dur ou caillouteux. Au commencement du mois d'Août je fis appliquer un fer léger sur le pied, seulement étampé en pince; à la fin du même mois on en mit un autre, étampé aux quartiers.

Depuis cet époque je n'ai pas revu cette jument jusqu'au 1er Octobre; le sabot avoit alors à-peu - près la même forme, que celui qui l'avoit précédé, excepté que des cercles se succédaient les uns aux autres sans interruption, ce qui faisoit de tems en tems un peu boîter l'animal, sans cependant l'empêcher de rendre les services, qu'on en exigeoit journellement.